GRIVE DES BOIS
Wood Thrush
Hylocichla mustelina

- NICHEUR MIGRATEUR PEU COMMUN
- AIRE : EN CONTRACTION
- EFFECTIFS : EN DIMINUTION

Alain Hogue

Le chant flûté de la Grive des bois, parmi les plus beaux qu'il soit possible d'entendre dans le Québec méridional, résonne malheureusement de moins en moins dans nos forêts. C'est que depuis quelques décennies, l'espèce est aux prises avec une diminution marquée de ses populations dans toute son aire de nidification. Cette grive se rencontre essentiellement dans les Forêts tempérées de l'Est, où elle atteint au Québec sa limite nord.

RÉPARTITION ET EFFECTIFS

Bien qu'on l'associe généralement aux érablières matures (Létourneau et Lafontaine, 1995a), la Grive des bois peut nicher dans une variété d'habitats forestiers feuillus ou mixtes, pourvu qu'elle puisse y trouver des arbres de haute taille, une strate arbustive de densité modérée, un sol humide et une litière de feuilles en décomposition (Evans *et al.*, 2011). On rapporte en outre que même si on la trouve plus fréquemment à l'intérieur de vastes étendues forestières, il lui arrive de nicher dans de petits boisés ou des peuplements fragmentés; les forêts perturbées où subsistent de grands arbres peuvent également lui convenir (COSEPAC, 2012a).

Chez nous, c'est dans l'Érablière à caryer cordiforme que la fréquence d'observation de la Grive des bois est la plus élevée : dans ce domaine, les atlasseurs l'ont détectée dans plus de 80 % des parcelles visitées, contre 64 % dans l'Érablière à tilleul et 32 % dans l'Érablière à bouleau jaune. La probabilité d'observation et l'abondance relative de l'espèce culminent le long de la rivière des Outaouais et dans le sud des Appalaches. En forêt boréale, cette grive est virtuellement absente : elle n'a été signalée que dans deux parcelles, l'une en Abitibi et l'autre sur la Côte-Nord, sans qu'on puisse obtenir un indice de nidification supérieur à « S » (mâle chanteur). La confirmation de nidification la plus nordique provient de la réserve nationale de faune du Cap-Tourmente, un site reconnu pour accueillir l'espèce.

SITUATION

Depuis l'époque du premier atlas, l'aire de nidification de la Grive des bois a peu changé. On note toutefois que l'espèce n'a plus été rapportée du côté du Saguenay–Lac-Saint-Jean, et que ses présences en Abitibi et en Gaspésie sont plus localisées que jamais; ce qui porte à penser qu'elle n'y niche peut-être plus. Dans l'ensemble, cette grive a été observée dans 10 % moins de parcelles cette fois-ci. La chute semble plus radicale dans les Appalaches, comme en témoignent les cartes de la probabilité d'observation. Les données BBS sont quant à elles alarmantes : entre 1990 et 2014, près des trois quarts des effectifs québécois de la Grive des bois ont disparu; une proportion qui atteint près de 90 % quand on étend la période à 1970-2014.

Parmi les principaux facteurs ayant pu contribuer à la diminution des effectifs de cette grive, on note la perte ou la dégradation de son habitat causée par le développement domiciliaire et le broutage excessif par le Cerf de Virginie; de plus, bien que l'espèce supporte une certaine fragmentation de la forêt, les nids se trouvent exposés au parasitisme par le Vacher à tête brune et à la prédation quand cette fragmentation devient trop importante (COSEPAC, 2012a). De même, cette grive a pu souffrir de la disparition de nombreux boisés de ferme, rasés pour faire place à des cultures pérennes ou annuelles (chapitre 4). Enfin la déforestation intensive dans son aire d'hivernage, en Amérique centrale, pourrait également être en cause (Evans *et al.*, 2011). En 2012, le COSEPAC a attribué à la Grive des bois le statut d'espèce *menacée*. Cette flûtiste hors pair, virtuose de nos érablières, est devenue bien malgré elle une figure emblématique de la raréfaction de certains de nos migrateurs néotropicaux.

Marie-Hélène Hachey

FICHE TECHNIQUE

	1984-1989	2010-2014
NIDIFICATION POSSIBLE	386	359
NIDIFICATION PROBABLE	163	186
NIDIFICATION CONFIRMÉE	84	28
PARCELLES AVEC OBSERVATION	**633**	**573**
PROPORTION DES PARCELLES VISITÉES	**25,7 %**	**14,2 %**
POINTS D'ÉCOUTE (NOMBRE)	S.O.	364
POINTS D'ÉCOUTE (ÉLÉVATION EN MÈTRES)	S.O.	5-540

INDICES DE NIDIFICATION

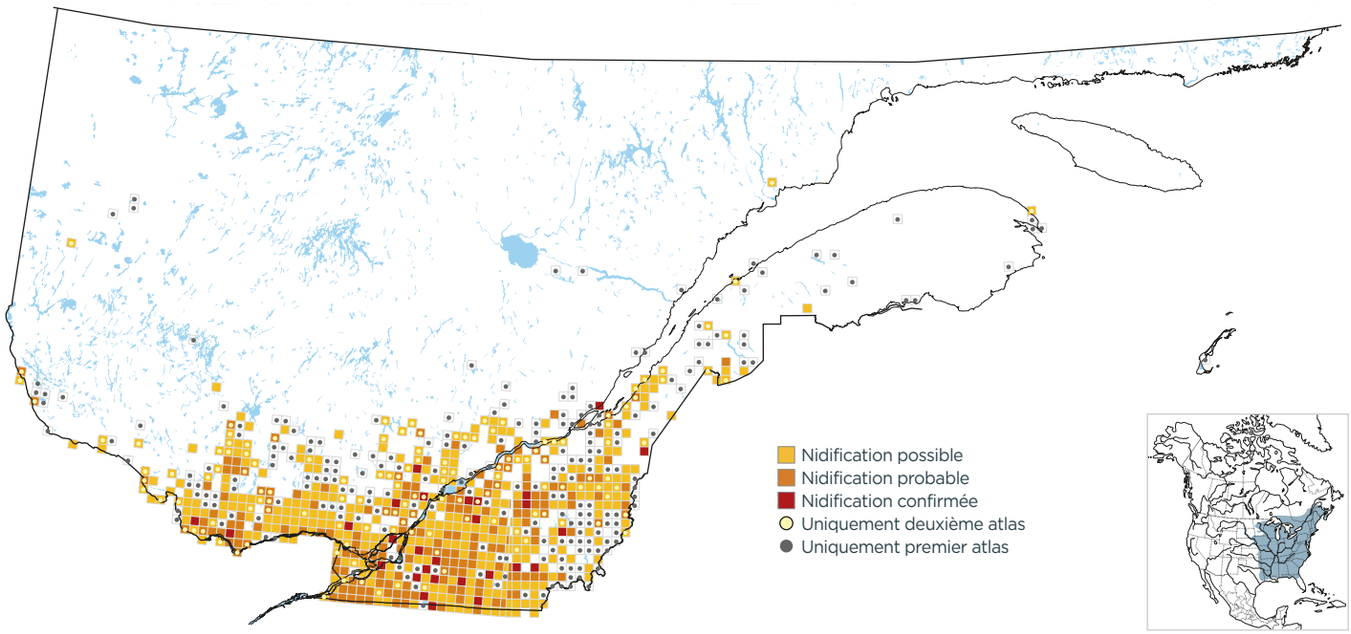

PROBABILITÉ D'OBSERVATION

1984-1989

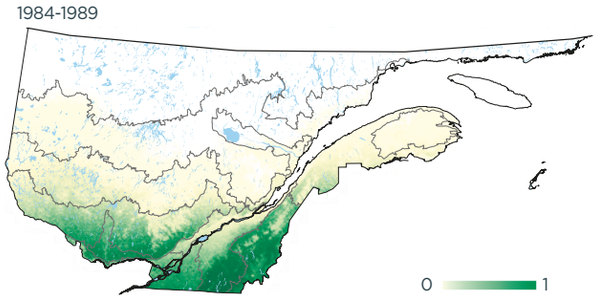

2010-2014

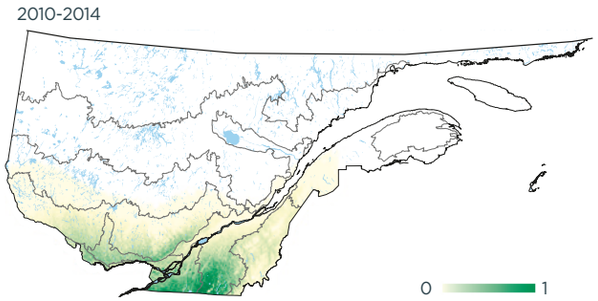

Variation

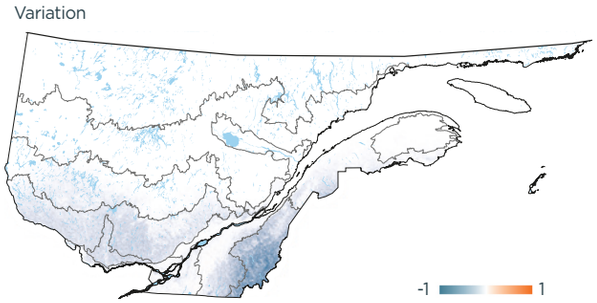

INDICES DE NIDIFICATION (meilleur indice par parcelle; %)

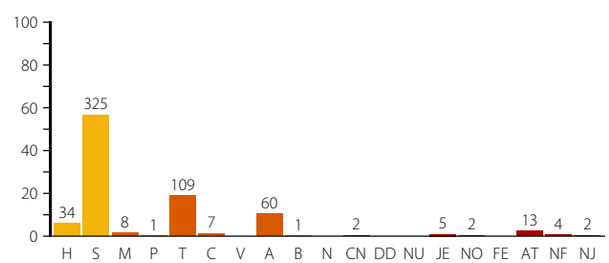

DOMAINES BIOCLIMATIQUES (parcelles avec observation; %)

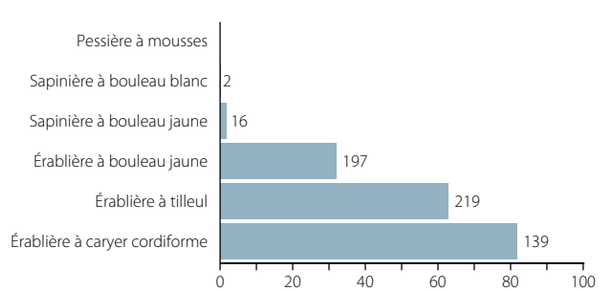
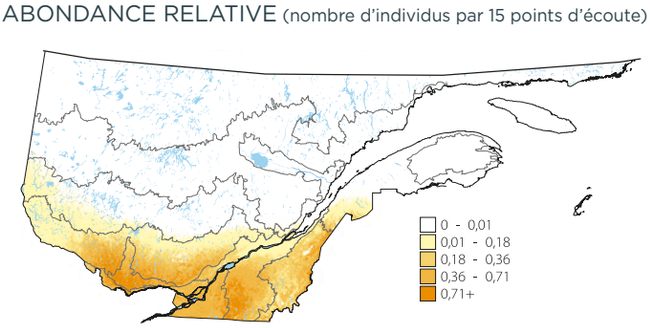
ABONDANCE RELATIVE (nombre d'individus par 15 points d'écoute)